

LA COUARDE-SUR-MER

## Domaine Arica : la première cuvée sortira en avril



Le Domaine Arica de Marine Houttemonne et Simon Pitoizet.

PHOTO J.-P. P.

Le 14 septembre, voilà une date qui symbolise la réalisation d'un rêve pour Marine Houttemonne, 29 ans, et Simon Pitoizet, 30 ans : celui de leurs premières vendanges en terre rétaise en tant que jeunes vignerons indépendants.

Tous deux étudiants en 2010 à l'école nationale supérieure agronomique de Montpellier en viticulture et œnologie, c'est là que Marine, loidaise d'origine, et Simon, natif de Nuits-Saint-Georges en Bourgogne, se rencontrent. Diplômés en poche, les deux jeunes ingénieurs agronomes et œnologues ne perdent pas de vue leur objectif commun, celui d'acquérir un jour leur propre vignoble.

En visite dans l'île pour rencontrer la famille de Marine, Simon

découvre la place importante que joue la viticulture dans l'économie locale, si bien que l'idée de venir s'y installer commence à faire son chemin. Le problème majeur pour envisager une installation dans l'île est de trouver du foncier disponible. En 2016, ils apprennent que Gilles Brullon, viticulteur depuis plus de quarante ans à La Couarde, souhaite

mage en novembre 2018, la transmission, effectuée en douceur, en ayant déjà amorcé, en accord avec Gilles, une démarche de conversion bio de ses 5 hectares de vignes, est une réussite. Leur projet a plu à Gilles car il va encore plus loin que la démarche qu'il a toujours menée en faveur d'une agriculture raisonnée. « Si pour nos vins, rappelle Simon, être labellisé bio d'ici 2021 est notre objectif, nous souhaitons en parallèle être des plus respectueux, écologiquement parlant. Au cours de 2018, nous avons planté 4 hectares de nouvelles vignes en cépage blanc : trois hectares en chardonnay et un hectare en chenin, un ancien cépage oublié et que nous souhaitons réhabiliter. »

y découvre la place importante que joue la viticulture dans l'économie locale, si bien que l'idée de venir s'y installer commence à faire son chemin. Le problème majeur pour envisager une installation dans l'île est de trouver du foncier disponible. En 2016, ils apprennent que Gilles Brullon, viticulteur depuis plus de quarante ans à La Couarde, souhaite mettre un terme à ses activités.

### Une opportunité à saisir

Aucun repreneur ne s'étant manifesté pour reprendre l'exploitation, Marine et Simon saisissent alors l'opportunité et rencontrent Gilles afin de lui présenter leur projet. Après une première année aux côtés de Gilles afin d'apprendre le bon fonctionnement de l'exploitation, ils participent en 2018 aux dernières vendanges de Gilles.

« Nous pouvons affirmer, précise Marine, qu'au moment de reprendre l'exploitation en fer-

### Clin d'œil historique

« Gilles est devenu un véritable ami, confie Marine. Sinon, nos premières vendanges sont très satisfaisantes 250 hectolitres récoltés ce qui laisse espérer une production d'environ 20 000 à 25 000 bouteilles sérigraphiées, uniquement du blanc et du rosé. »

Pour goûter la première cuvée, il faudra attendre l'ouverture officielle du Domaine Arica prévue courant avril 2020. À cette occasion, ils adresseront un clin d'œil historique à la clientèle avec une cuvée Vin de Pays charentais île de Ré en rosé, baptisée « Arica ». Au XIII<sup>e</sup> siècle, la tribu gauloise des Lémovices aurait donné à l'île de Ré le nom latin d'Arica Insula. « Ce nom, qui figure sur d'anciennes cartes maritimes, nous a interpellés si bien que nous l'avons choisi pour qu'il devienne le nom de notre exploitation. »

Jean-Pierre Pichot